



CITROËN
SERVICES APRÈS-VENTE
TECHNIQUE APRÈS-VENTE

NOTE TECHNIQUE

VEHICULES TOUS TYPES

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

VEHICULES TOUS TYPES

N° 89-166

DIFFUSION :

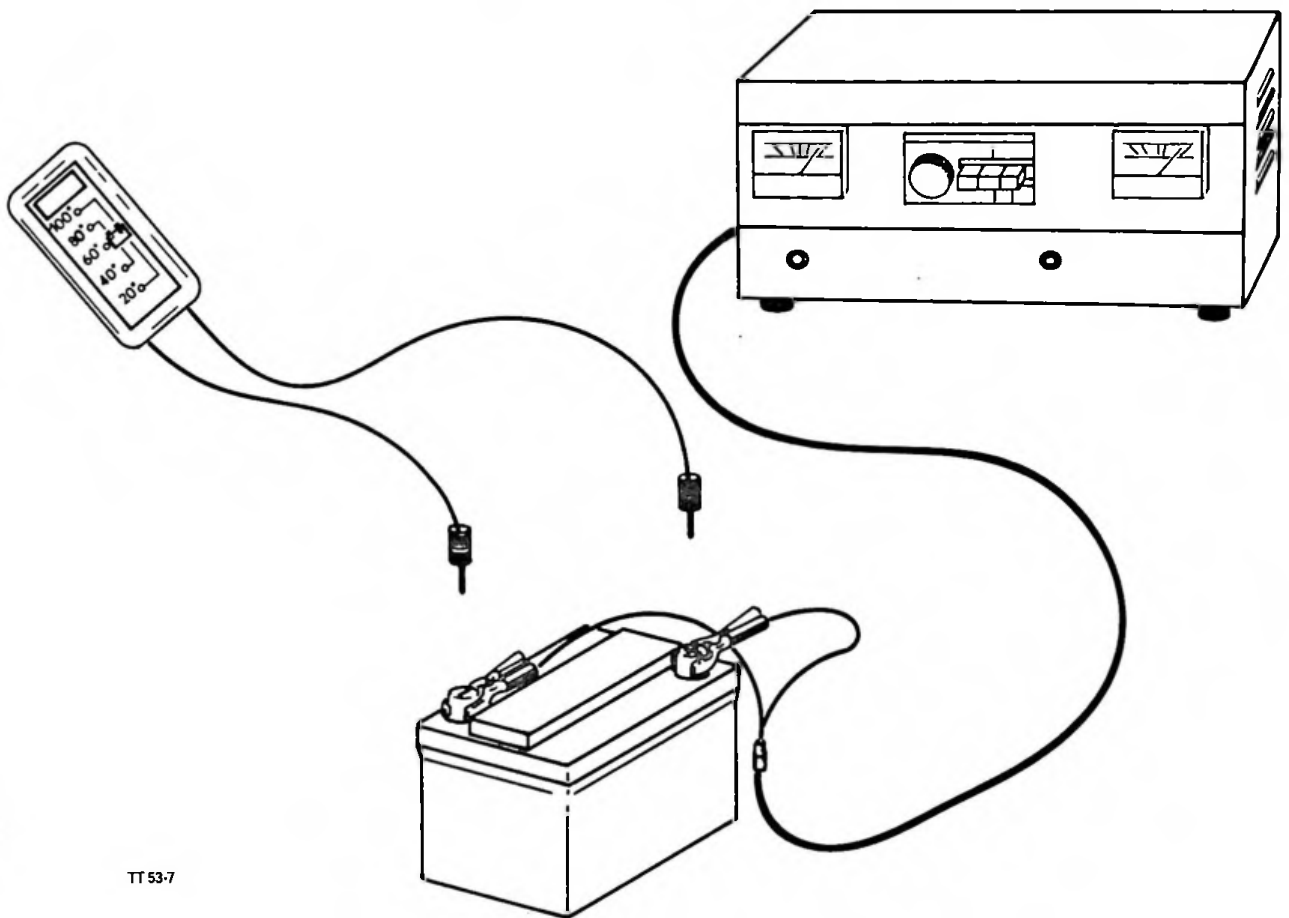
TOUS PAYS

Batteries

Le 28 Février 1989

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 106050

621



TT 53-7

SOMMAIRE

CHAPITRES :

I – RECHARGE.

II – CONTROLES :

- a) en utilisation.
- b) de l'état batterie.

I – RECHARGE :

LA RECHARGE DES BATTERIES DOIT ETRE IMPÉRATIVEMENT RÉALISÉE AVEC UN CHARGEUR AUTORÉGULÉ A TENSION CONSTANTE ET A INTENSITÉ VARIABLE.

Des batteries de technologie, de capacité et (ou de) niveaux de charge différents ne pouvant être rechargées ensemble (branchement en parallèle), il est donc **nécessaire** de procéder à des recharges unitaires.

A savoir aussi qu'une batterie, complètement déchargée ou froide, peut ne pas accepter la charge pendant plusieurs heures après le branchement du chargeur. Il faudra donc la maintenir sous tension avant de la déclarer défectueuse.

Les appareils actuellement homologués sont :

- 1°) STE C.F.E.C.
Réf. DARY type CF 30 (en mode "automatic").
- 2°) STE BOSCH
Réf. SL 2470 E.

Utiliser **IMPÉRATIVEMENT** des chargeurs à tension constante comprise entre 14,8 et 15,5 volts.

La tension donnée par l'appareil étant constante, l'intensité se réglera automatiquement en fonction de l'état de décharge et de la capacité de la batterie.

La durée de la charge sera fonction de son pourcentage de charge ou de sa tension relevée :

| CHARGE OU TENSION | TEMPS DE CHARGE MINIMUM |
|--|-------------------------|
| ● Inférieur à 20 % ou à 12 V. | 24 H. |
| ● De 20 à 60 % ou de 12 à 12,3 V. | 12 H. |
| ● Supérieur à 60 % ou à 12,3 V. | 6 H. |

Le contrôle, à l'aide d'un Davitest ou d'un Voltmètre, de l'état de charge, ne pourra être valablement réalisé que sur une batterie stabilisée, c'est-à-dire qu'elle n'ait pas subi de charge ou de recharge depuis une heure minimum.

II – CONTROLES :

a) En utilisation :

Il est recommandé de vérifier les niveaux d'électrolyte à l'entrée des périodes estivales et hivernales dans les cas de fonctionnement à forte température : climats chauds et utilisations intensives.

L'éventuel complément de niveau doit être effectué avec de l'eau distillée ou déminéralisée.

b) Etat batterie

